Droit du travail : réglementation et fondamentaux

CONCERNE
Responsable ou personne exerçant une fonction dans l'encadrement d'une équipe.
PRÉREQUIS
Aucun prérequis n'est nécessaire.
OBJECTIFS
- Acquérir une culture juridique pour pouvoir répondre à un minimum de questions sur la réglementation du travail.
- Comprendre, analyser les préoccupations et obligations dans l'environnement social et juridique.

DURÉE **SANCTION**
1 jour Attestation de compétences

PÉDAGOGIE
Exposés, discussions, études de cas.
Analyses de cas concrets des participants.

INTERVENANT :
Nos formateurs, spécialistes des thématiques abordées, sont sélectionnés et évalués au regard de leurs connaissances techniques et pédagogiques.

SUIVI EVALUATION DES ACQUIS :
En début de formation : recueil des attentes et des objectifs individuels des stagiaires.
En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées.
Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud.
Evaluation des acquis de la formation : fiche de compétences.
Feuille de présence.
Attestation de formation et cas échéant certification de compétence.

ACCESSIBILITE :
Pour les formations se déroulant dans l'entreprise, cette dernière devra s'assurer des conditions d'accessibilité à la formation des personnes en situation d'handicap. Dans nos centres, pour tout handicap, le commanditaire devra informer GEDAF ELSETE pour prévoir les conditions d'accueil, ou contacter notre référent handicap par email info@gedaf.fr

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :
Cf proposition commerciale ou calendrier Inter Entreprises.

LIEU
EN ENTREPRISE
Albertville – Annecy – Avignon – Bourg en Bresse – Chambéry – Grenoble - Lyon – Mâcon - Roanne – Saint Etienne – Valence ...

CONTENU DÉTAILLÉ

DE LA LOI AU CONTRAT DE TRAVAIL (APERÇU RAPIDE)
La convention collective
Les accords d'entreprise, les usages
La notion des avantages acquis
DÉFINITION DU CONTRAT DE TRAVAIL
Principes généraux
Annualisation du temps de travail
Temps partiel et travail intermittent
Mise en œuvre du temps partiel
SUSPENSION DU CONTRAT DE TRAVAIL
Maladie
Accident du travail
Maternité
Mise à pied
Grève
RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL
Démission
Licenciement
Motifs de licenciement : économique, faute…
Préavis
LE TEMPS DE TRAVAIL
Principes généraux : durée légale et maximale
Annualisation du temps de travail
Modulation d'horaires
Heures supplémentaires (paiement et récupération)
Repos compensateur (hebdomadaire, quotidien)
Congés payés annuels, journée de RTT
Nos centres de formation : Valence – Grenoble - Chambéry